

Besançon, le 27 juin 2018

Communiqué de presse

Les Motards en colère ne baisseront pas les bras !

Samedi 30 juin, les FFMC de Côte d'Or, du Jura et du Doubs s'associent pour une immense manifestation et organisent un cortège funéraire des 90KM/h de Dole à Besançon.

Si les 90KM/h sont enterrés à partir du 1^{er} juillet prochain, la colère des motards entre dans une période de maturité à part entière. Samedi 30 juin, un millier de motards et/ou automobilistes se rassembleront à Dole, parking avenue de Lahr (en face du port de Dole), et effectueront un cortège funéraire jusqu'à Besançon.

Une action forte Place de la Révolution à Besançon

Le convoi mortuaire sera précédé d'un véhicule qui transportera la dépouille des 90KM/h, jusqu'à la bien nommée Place de la Révolution à Besançon. Un éloge funèbre plein de surprise sera effectué, avant la mise en place d'une action forte sur cette place. La FFMC veut en effet marquer les esprits de tout le monde, que ce soit les motards, les automobilistes ou les routiers sur cette mise en place des 80km/h totalement inadaptée.

Mortalité sur les routes en baisse depuis janvier

Car si cette hérésie des 80km/h est maintenant inévitable, la fédération des Motards en Colère ne baissera pas les bras et entend bien démontrer que cette mesure est totalement inadaptée aux réalités de la sécurité sur les routes. Après tout, le délai de deux ans d'étude n'a-t-il pas été décidé par l'Etat concernant cette mesure ?

La FFMC sera donc particulièrement vigilante notamment sur les chiffres de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR). Par exemple, alors même que les 90km/h sont encore en vigueur, il est constaté que, de janvier à mai 2018, il y a eu 71 tués de moins par rapport à la même période en 2017 ! Sur les 12 derniers mois une baisse de 3,2% est constatée ! (<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere/accidentalite-routiere>).

La qualité des infrastructures au second ban

Avec les 80km/h, des radars plus nombreux, la privatisation des radars mobiles (oui toujours le même refrain c'est certains, mais tellement réaliste !) sont placés au premier rang des outils répressifs pour sensibiliser les français à l'insécurité routière. Mais qu'en est-il des rénovations de nos infrastructures, d'Actions de préventions en bonne et due forme comme peut le faire le mouvement des Motards en Colère ?

La qualité des infrastructures routières sont placées au second ban des priorités du Gouvernement. A titre d'information, avec les recettes des radars (plus d'1 milliard d'euros en 2017), près de 8000km de double-glissières de sécurité pourraient être installées...

Mais l'Etat préfère financer le changement de panneaux, payer des sociétés privées pour plus de verbalisation et l'installation de nouveaux radars. Mais la FFMC ne laissera pas tomber et promet que l'été sera chaud !

Contacts

Maxime Jeanningros
Coordinateur FFMC 25
06 63 62 68 27

Alain Mazzier
Coordinateur FFMC 39
06 95 77 42 14

David Sieurac
Co-Coordinateur
FFMC 21